RCS : PONTOISE
Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1974 B 00400
Numéro SIREN : 302 077 565
Nom ou dénomination : KUBOTA EUROPE

Ce dépôt a été enregistré le 25/10/2022 sous le numéro de dépôt 20855

KUBOTA EUROPE S.A.S.
19-25, rue Jules Vercruysse

95101 ARGENTEUIL CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Caderas Martin

Expertise comptable – Audit – Conseil

Caderas Martin

KUBOTA EUROPE S.A.S.
19-25, rue Jules Vercruysse

95101 ARGENTEUIL CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

A l'associé unique de la société KUBOTA EUROPE S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société KUBOTA EUROPE S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Caderas Martin
43, rue de Liège
75008 PARIS
Tél : +33 1 44 90 25 25
Fax : +33 1 42 94 93 29
www.caderas-martin.com

Members of agn INTERNATIONAL

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société valorise les stocks conformément à la note « *stocks* » figurant sous le titre « *Règles et méthodes comptables* » de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode retenue et des informations fournies en annexe, et nous sommes assurés de sa correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 30 juin 2022

Le commissaire aux comptes
Caderas Martin

Olivier CHOPIN
Associé

Antoine GAUBERT
Associé

ANNEXE

DESCRIPTION DETAILLEE

DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

KUBOTA EUROPE
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

19-25, Rue Jules Vercruysse
95101 ARGENTEUIL CEDEX

_____

Numéro SIRET : 302 077 565 00042

COMPTES ANNUELS

KUBOTA EUROPE
Au 31 décembre 2021

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	17	16	1	3
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	14 564	11 069	3 495	2 918
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	2 265	709	1 556	374
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				834
TOTAL immobilisations incorporelles :	**16 847**	**11 794**	**5 052**	**4 129**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	3 440		3 440	2 287
Constructions	9 885	8 456	1 429	1 506
Installations techniques, matériel et outillage industriel	4 037	2 338	1 699	1 677
Autres immobilisations corporelles	9 907	8 545	1 362	1 440
Immobilisations en cours	11 828		11 828	469
Avances et acomptes	1		1	
TOTAL immobilisations corporelles :	**39 098**	**19 339**	**19 758**	**7 380**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				45 600
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	1		1	17
Autres immobilisations financières	493		493	580
TOTAL immobilisations financières :	**495**		**495**	**46 197**
ACTIF IMMOBILISÉ	**56 439**	**31 134**	**25 305**	**57 705**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	123		123	148
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	176 931	7 289	169 642	132 716
TOTAL stocks et en-cours :	**177 054**	**7 289**	**169 765**	**132 864**
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	1 101		1 101	848
Créances clients et comptes rattachés	145 195	1 533	143 662	116 433
Autres créances	134 423		134 423	131 319
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**280 719**	**1 533**	**279 186**	**248 600**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 426		3 426	4 993
Charges constatées d'avance	1 204		1 204	1 145
TOTAL disponibilités et divers :	**4 630**		**4 630**	**6 138**
ACTIF CIRCULANT	**462 403**	**8 822**	**453 581**	**387 601**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	197		197	136
TOTAL GÉNÉRAL	**519 039**	**39 956**	**479 083**	**445 443**

KUBOTA EUROPE
Au 31 décembre 2021

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	11 167	11 167	56 767
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence		397	397
Réserve légale			3 112	1 117
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau			181 347	166 701
Résultat de l'exercice			25 701	20 802
		TOTAL situation nette :	**221 724**	**245 782**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
		CAPITAUX PROPRES	**221 724**	**245 782**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
		AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques			12 065	9 874
			4 306	2 140
Provisions pour charges				
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**16 371**	**12 014**
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers			2 126	533
		TOTAL dettes financières :	**2 126**	**533**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES DIVERSES			205 389	159 137
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			15 166	12 626
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			12 361	11 563
		TOTAL dettes diverses :	**232 916**	**183 325**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			5 807	3 593
		DETTES	**240 849**	**187 452**
Ecarts de conversion passif			139	194
		TOTAL GÉNÉRAL	**479 083**	**445 443**

KUBOTA EUROPE
Au 31 décembre 2021

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
Ventes de marchandises	365 092	488 581	853 673	649 970
Production vendue de biens				
Production vendue de services	4 424	16 689	21 113	29 549
Chiffres d'affaires nets	**369 515**	**505 270**	**874 786**	**679 520**
Production stockée				
Production immobilisée			36	20
Subventions d'exploitation			8	
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			2 806	1 249
Autres produits			6 217	6 138
PRODUITS D'EXPLOITATION			**883 852**	**686 926**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			705 701	494 944
Variation de stock de marchandises			(19 590)	23 542
Achats de matières premières et autres approvisionnements			349	255
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			24	(37)
Autres achats et charges externes			114 544	92 513
TOTAL charges externes :			**801 029**	**611 218**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			3 160	3 369
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			19 855	23 408
Charges sociales			9 223	10 347
TOTAL charges de personnel :			**29 078**	**33 755**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 148	2 509
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			1 514	3 024
Dotations aux provisions pour risques et charges			4 529	1 571
TOTAL dotations d'exploitation :			**8 191**	**7 104**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			1 198	977
CHARGES D'EXPLOITATION			**842 656**	**656 422**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**41 195**	**30 504**

KUBOTA EUROPE
Au 31 décembre 2021

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**41 195**	**30 504**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	226	204
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges	45	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	272	**204**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 132	1 119
Différences négatives de change	204	357
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 337	**1 476**
RÉSULTAT FINANCIER	**(1 065)**	**(1 272)**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**40 130**	**29 232**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	165	85
Produits exceptionnels sur opérations en capital	30	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	194	**85**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	713	54
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	79	5
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		200
	793	**258**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(598)**	**(174)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	2 195	1 156
Impôts sur les bénéfices	11 636	7 101
TOTAL DES PRODUITS	**884 318**	**687 215**
TOTAL DES CHARGES	**858 617**	**666 413**
BÉNÉFICE OU PERTE	**25 701**	**20 802**

KUBOTA EUROPE
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

19-25, Rue Jules Vercruysse
95101 ARGENTEUIL CEDEX

Numéro SIRET : 302 077 565 00042

ANNEXE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2021, dont le total est de 479.083 K€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un bénéfice de 25.701 K€.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Les informations ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le conseil d'administration.

Les états financiers sont présentés en K euros (K€).

Depuis le 1er octobre 2017, la Société **KUBOTA EUROPE** est filiale de la société **KUBOTA HOLDING EUROPE BV.**

Les comptes de la société sont consolidés dans les états financiers de :

KUBOTA CORPORATION
2-47 Shikitsuhigashi – 1 - Chome
NANIWA-KU, OSAKA
JAPON

Ces comptes comprennent les éléments comptables de la succursale italienne créée en 2003 et de la succursale hollandaise créée en Novembre 2014.

NOTE I

PRINCIPES, REGLES, METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Changement de méthode comptable : Néant

b) Faits caractéristiques de l'exercice :

- **Création d'un Groupe d'intégration fiscale**

Depuis le 1er janvier 2021, la société Kubota Europe fait partie du groupe d'intégration fiscale dont elle est la société mère ; la société Kubota Research and Development Europe – KRDE étant membre du périmètre.

- **Cession des titres de participation de la Société KRDE :**

En date du 14 mai 2021, l'intégralité des titres de participation dans la société KRDE ont été attribuées à la société KHE (KUBOTA HOLDING EUROPE), société de droit hollandais par réduction du capital social de la société KUBOTA EUROPE pour un montant de 45.6 M€.

- **Réduction du capital ; augmentation ; modification de la valeur nominal et regroupement d'actions**

En date du 14 mai 2021, la réduction du capital social d'un montant de 45.600.000 euros par attribution des actions de la société KRDE à l'associé unique, a été suivie d'une augmentation de 14,25 euros par prélèvement sur la prime d'émission. Le capital social de KUBOTA EUROPE se décompose dorénavant de 732.235 actions d'une valeur nominale de 15,25 euros chacune.

- **Covid :**

La suite de l'épidémie de Covid-19 au cours de cet exercice n'a pas eu d'effet significatif sur l'activité et les états financiers de l'entreprise.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise n'est pas en mesure d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir. La direction estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

c) Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

Logiciels - Licences	20 % & 100 %
Logiciels ERP *	7 ans
Frais d'établissement	20%
Bâtiment	4%
Installations générales, Agencements et Aménagements	10 à 33$^{1/3}$ %
Matériel et outillage	15 à 20 %
Matériel de transport	25%
Matériel de bureau et informatique	15 à 33$^{1/3}$ %
Mobilier	15 à 33$^{1/3}$ %

***** Notre Société assure la gestion et le développement du logiciel SAP pour ses besoins et ceux des filiales européennes du groupe. L'amortissement de l'investissement initial à son installation et les développements antérieurs au 31 décembre 2012 sont amortis sur la durée d'un contrat de partage des coûts. A compter du 1^{ier} janvier 2013, les nouveaux développements du logiciel SAP sont amortis sur une durée de sept ans suivant le mode linéaire.

d) Immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont composées de dépôts de garantie et de prêts au personnel.

e) Stocks :

Les stocks sont évalués suivant la méthode « du coût moyen unitaire pondéré » (CMUP). La valeur brute des pièces détachées comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les provisions pour dépréciation des stocks nécessaires ont été comptabilisées.

f) Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation a été pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

g) Opérations en devises/Trésorerie :

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours du 31 décembre 2021. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Le montant des écarts de conversion actif s'élève à 197 K€ et les écarts de conversion passif s'élèvent à 139 K€ au 31 décembre 2021.

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

Conformément au règlement ANC n°2015-05 du 2 Juillet 2015, notre société comptabilise les écarts de change dans le résultat d'exploitation. Les gains de change sont comptabilisés en « Autres produits » et les pertes de change en « Autres charges d'exploitation ». Le résultat de change (hors impact des dotations/reprises de la provision pour perte de change) s'élève à une perte de 20 K€ au 31/12/2021 (soit -1029 K€ de pertes de change et 1.009 K€ de gains de change).

La société a mis en place un contrat d'affacturage. Conformément aux principes comptables, les créances cédées au factor sont présentées dans le poste « Autres créances » en diminution des « Créances clients et comptes rattachés ». Les créances cédées non échues au 31/12/2021 s'élèvent à 64.158 K€.

h) Succursale italienne et hollandaise:

Les comptes de la succursale italienne, qui font partie intégrante des comptes de notre société, ont dégagé un bénéfice de 942 K€ au 31 décembre 2021.

Les comptes de la succursale hollandaise, qui font partie intégrante des comptes de notre société, ont dégagé un bénéfice de 30 K€ au 31 décembre 2021.

i) Intégration fiscale :

Depuis le 1er janvier 2021, la société Kubota Europe fait partie du groupe d'intégration fiscale dont elle est la société mère.

Les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat du groupe sont les suivantes :

Chaque société supporte la charge d'impôt égale à celle qui aurait grevé son résultat si elle avait été imposée séparément. L'économie ou la charge d'impôt résultant de l'application de la convention d'intégration fiscale est enregistrée dans les comptes de la société Kubota Europe.

j) Evènements postérieurs à la clôture :

La guerre en Ukraine :

La société n'a pas d'activité ni d'exposition vers la Russie ou l'Ukraine. Ce conflit pourrait néanmoins affecter l'environnement économique, de fait ces évènements pourraient avoir des conséquences négatives sur l'activité de la société

A la date d'établissement des comptes sociaux, aucun élément susceptible d'affecter significativement l'activité de la société n'est pour autant identifié.

Covid 19 :

Il est à noter que l'exercice ouvert le 1er janvier 2022 s'est ouvert dans un contexte de pandémie liée au Covid-19 tant au niveau national qu'au niveau international. Le gouvernement français a pris les mesures pour limiter la propagation du virus sur le territoire français. A ce stade les effets de la poursuite de la crise sanitaire sont inconnus sur l'activité de la société.

NOTE II

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

	01/01/2021	Acquisitions de l'exercice	Virement de poste à poste	Cessions ou mises hors service	31/12/2021
Logiciels	13 946	1 003	512	0	15 460
Frais de constitution	17	0	0	0	17
Immobilisations en-cours	834	1 047	-512	0	1 369
T O T A L	14 797	2 049	0	0	16 847

Les dotations de l'exercice se sont élevées à :

* Logiciels 939 K€

* Autres immobilisations incorp. 187 K€

NOTE III

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

	01/01/2021	Acquisitions de l'exercice	Virement de poste à poste	Cessions ou mises hors service	31/12/2021
Terrain	2 287	1 152	0	0	3 440
Constructions	9 641	-19	21	0	9 643
Aménagement Constr.	243	0	0	0	243
Installations techniques	3 640	372	70	-45	4 037
Autres immobilisations coprorelles	9 597	251	272	-213	9 907
Immobilisations en cours	469	11 723	-364	0	11 828
Avances et acomptes	0	1	0	0	1
T O T A L	25 876	13 480	0	-258	39 098

Les amortissements de l'exercice s'analysent comme suit :

	01/01/2021	Dotations de l'exercice	Reprise (Sortie de l'actif)	31/12/2021
Constructions	8 371	55	0	8 426
Aménagement Constr.	6	24	0	30
Installations techniques	1 962	402	-26	2 338
Autres immobilisations coprorelles	8 156	541	-153	8 545
T O T A L	18 496	1 022	-179	19 339

NOTE IV

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

	01/01/2021	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	31/12/2021
Dépôts et cautionnements	580	25	-111	493
Titres de participation	45 600	0	-45 600	0
Prêts au Personnel	17	12	-28	1
Prêts Sociétés du Groupe	0	0	0	0
T O T A L	46 197	36	-45 738	495

NOTE V

STOCKS

	Montant Brut	Provisions	Montant Net
Emballages	123	0	123
Produits	123 397	-7 289	116 108
Total Stock	123 520	-7 289	116 231
Stock en transit	53 534	0	53 534
T O T A L	177 054	-7 289	169 765

NOTE VI

LES CREANCES

Aucune des créances n'a une échéance supérieure à un an.

- Les créances clients et comptes rattachés s'élèvent à 145.195 K€. Les créances représentées par des effets de commerce s'élèvent à 7.513 K€.

- Les factures à établir incluses dans les créances clients s'élèvent à 1.188 K€ et concernent essentiellement les garanties à recevoir, des refacturations de promotions sur ventes ainsi que des factures clients à établir.

- Les provisions pour dépréciation des comptes clients ont fait l'objet d'une appréciation cas par cas et s'élèvent à 1.533 K€.

- Les autres créances s'élèvent à 134.423 K€ dont 11.737 K€ vis-à-vis de l'Etat, 64.158 K€ d'affacturage et du compte courant de cash-pooling pour 58.464K€.
  La société Kubota Europe adhère depuis 2017 à la convention de trésorerie du groupe gérée par KHE (Kubota Holdings Europe). Les soldes de trésorerie disponibles sont transférés automatiquement en fin de journée sur le compte bancaire centralisateur de KHE. Les sommes prêtées ou empruntées sont comptabilisées dans un compte courant inter-sociétés. Le taux de rémunération de ces sommes est celui de la convention de trésorerie.

NOTE VII

DISPONIBILITES

Au 31 décembre 2021, les disponibilités s'élèvent à 3.426 K€.

NOTE VIII

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance s'analysent comme suit :

Locations	651
Assurances	127
Maintenance et entretien	307
Sous traitance	54
Salons & publicités	43
Documentation	19
T O T A L	**1.204**

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 5.807 K€. Ils sont relatifs aux ventes d'extension de garantie et de licences.

Les ventes d'extension de garantie sont reconnues de manière linéaire sur les périodes auxquelles elles se rapportent.

NOTE IX

DETAIL DES CHARGES À PAYER
(Inclus dans les postes suivants du bilan)

DETTES FISCALES ET SOCIALES		**10.824**
Charges à payer de nature fiscale	1.156	
Charges à payer de nature sociale	9.668	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		**56.154**
Marchandises	52.650	
Frais généraux	3.254	
Coûts de garantie	250	
AUTRES DETTES		**11.500**
Commissions à payer	11.500	
T O T A L		**78.479**

NOTE X

CAPITAL

Le capital est de 11.167 K€ réparti en 732.235 actions de 15,25 euros.

NOTE XI

PROVISIONS

* Litiges commerciaux	3.310 K€
Indemnités de départ à la retraite des salariés italiens	996 K€

	01/01/2021	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	31/12/2021
Pour litiges	85	0	0	85
Pour garanties	9 653	2 131	0	11 784
Pour perte de changes	136	197	-136	197
Pour autres risques & charges (*)	2 140	2 202	-36	4 306
S O U S - T O T A L	12 014	4 529	-172	16 371
Pour dépréciation				
des stocks	8 338	1 227	-2 275	7 289
des clients	1 599	287	-353	1 533
S O U S - T O T A L	9 937	1 514	-2 629	8 822
T O T A L	21 952	6 043	-2 801	25 194

Provision garantie : Pour faire face à ses engagements en matière de garanties après-vente, la Société comptabilise une provision pour charges correspondant au solde de garantie à couvrir sur le chiffre d'affaires généré antérieurement au 31/12/2021. Le montant de la provision s'élève au 31 décembre 2021 à 11.784 K€. L'estimation de cette provision est basée sur le pourcentage de coût de service après-vente de l'exercice appliqué au chiffre d'affaires restant à couvrir sur les périodes futures.

NOTE XII

DETTES

Ces dettes hors *(1)* ont une échéance inférieure à un an :

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	205.389
Dettes fiscales et sociales	15.166
Emprunts et dettes financières divers	2.126
Autres dettes	12.361
Produits constatés d'avance *(1)*	5.807
T O T A L	**240.849**

(1) Les produits constatés d'avance ont une échéance inférieure à un an à hauteur de 1.020 K€ et une échéance supérieure à un an et inférieure à 5 ans à hauteur de 4.787 K€.

NOTE XIII

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat courant après participation	**Résultat exceptionnel**	**TOTAL**
Résultat avant impôt	37.935	-598	37.337
Impôt du résultat net	-11.800	164	-11.636
Résultat net	26.135	-434	25.701

En l'absence d'intégration fiscale l'impôt comptabilisé aurait été de 11.615 K€ d'où une charge d'intégration fiscale de 20 K€.

La société a comptabilisé un crédit d'impôt de 265 K€ suite à des dons réalisés auprès d'une association.

NOTE XIV

ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

. Provisions et charges à payer non déductibles en 2021		**15.737**
. Organic	950	
. Effort construction	84	
. Provision pour risques et charges[(1)]	12.039	
. Provisions Clients	469	
Participation des salariés et forfait soc.	2.195	

Le montant des écarts de conversion passifs réintégrés fiscalement au 31/12/2021 s'élève à 139 K€.

L'allègement de la dette future d'impôt au taux de 25 % s'élève à 3.969 K€.

Cette information est relative à la détermination de l'impôt en France.

[(1)] Le montant des provisions pour risques et charges n'inclut pas les provisions pour perte de change. L'écart de conversion actif comptabilisé au 31/12/2021 constituant un accroissement de la dette future d'impôt en contrepartie.

NOTE XV

REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Matériel agricole	244.941
Travaux publics	352.801
Moteurs	194.133
Pièces détachées	82.773
Autres	138
Total	**874.786**

NOTE XVI

TRANSFERTS DE CHARGES

Le montant des transferts de charge s'élève à 5 K€. Il correspond essentiellement à des remboursements d'assurance suite à divers sinistres.

NOTE XVII

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

	Charges	Produits
V.N.C. des immobilisations	79	7
Charges et produits divers	713	187
Amendes, pénalités commerciales	1	0
Provision	0	0
Total	**793**	**194**

Les charges exceptionnelles diverses concernent notamment des charges sur exercices antérieurs.

NOTE XVIII

EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen pour l'année 2021 est de 306 personnes dont 127 cadres, 111 agents de Maîtrise et 68 employés.

NOTE XIX

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Indemnités de départ à la retraite :

Les droits acquis au 31/12/2021 s'élèvent à 1.757 K€ (hypothèse de départ volontaire à partir de 65 ans).

L'évaluation des engagements est conforme à la recommandation ANC n° 2013-02 modifiée le 5 novembre 2021. Cette méthode conditionne l'octroi d'une prestation d'une part en fonction de l'ancienneté, pour un montant maximal plafonné, et d'autre part au fait qu'un membre du personnel soit employé par l'entité lorsqu'il atteint l'âge de la retraite. Les droits à prestations sont étalés à partir de la date à laquelle chaque année de service compte pour l'acquisition des droits à prestation.

Elle retient comme base de salaire le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le taux d'actualisation est déterminé par référence à un taux de marché à la date de clôture fondé sur les taux de rendement moyen des obligations d'entreprises de première catégorie. Le taux retenu correspond au taux iBoxx Corporates AA.

Les paramètres retenus sont :
- taux d'actualisation : 0,98%
- taux de revalorisation salariale : 3%
- table de mortalité : INSEE 2021
- taux de charges sociales : 45%

Cautions bancaires :

Caution bancaire MUFG Bank en faveur Enel Gas Spa Milano	2 K€
Caution bancaire MIZUHO en faveur d'un bailleur	2.234 K€
Caution bancaire MIZUHO en faveur des douanes	609 K€

Engagement de Garantie donnée :

Garantie au profit d'Arval pour le locataire KRDE	650 K€

Créances cédées non échues :

La société bénéficie d'un contrat d'affacturage. Le montant des créances cédées non échues au 31 décembre 2021 s'élève à 64.158 K€.

NOTE XX

REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION

Les rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration ne seront pas mentionnées dans la présente annexe car cela reviendrait à communiquer des informations individuelles.

NOTE XXI

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (K€)

	01/01/2021	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	31/12/2021
Capital social	56 767	0	-45 600	11 167
Primes d'émission	397	0	0	397
Réserve légale	1 117	1 996	0	3 113
Report à nouveau	166 701	14 646	0	181 347
Résultat de l'exercice	20 802	25 701	-20 802	25 701
Total Capitaux Propres	245 782	42 343	-66 402	221 724

Le montant des dividendes versés en 2021 s'élève à 4.160 K€.

NOTE XXII

TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Aucune transaction significative, qui n'aurait pas été conclue à des conditions normales de marché, n'est établie avec une des parties liées par la société.

KUBOTA EUROPE
Société par actions simplifiée au capital de 11.166.583,75 euros
Siège social : 19/25 rue Jules-Vercruysse - Zone Industrielle
B.P. 50088 – 95100 Argenteuil
302 077 565 RCS Pontoise

(la « Société »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux,

Le trente juin,

LA SOUSSIGNEE :

La société KUBOTA HOLDINGS EUROPE B.V., société de droit néerlandais (et filiale de la société de droit japonais KUBOTA CORPORATION, dont le siège social est sis 1264 Hoofdweg- 2153 LR NIEUW-VENNEP, représentée par Monsieur Yasukazu KAMADA, ayant reçu tous pouvoirs à cet effet,

Agissant en qualité d'associé unique de la Société, propriétaire des 732.235 actions composant l'intégralité du capital social de la Société (ci-après « l'**Associé Unique** »),

A PRIS LES DECISIONS RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

1. Examen et approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021, quitus au Président et aux Administrateurs,
2. Affectation du résultat de l'exercice,
3. Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
4. Renouvellement des mandats d'administrateurs de Messieurs Patrick Verheecke et Shin Toda,
5. Constatation de la démission de Monsieur Mikio Taguchi de son mandat d'administrateur et nomination d'un nouvel administrateur en remplacement,
6. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

AU VU DES DOCUMENTS SUIVANTS :

- ✓ la copie de la lettre d'information adressée au Commissaire aux comptes, à l'associé unique et au représentant du Comité Social et Economique,
- ✓ l'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe) arrêtés au 31 décembre 2021,
- ✓ le rapport de gestion établi par le Président,

Y.K

- ✓ le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- ✓ le texte du projet des décisions qui sont soumises à l'Associé Unique.

ET APRES AVOIR PRIS ACTE QUE :

- ➢ l'Associé Unique déclare, en tant que de besoin, que ces documents lui ont été communiqués préalablement à l'établissement du présent procès-verbal dans un délai suffisant pour lui permettre de statuer sur les projets soumis à son approbation en connaissance de cause. En conséquence, l'Associé Unique reconnait expressément que son droit d'information a été pleinement satisfait,

- ➢ le cabinet CADERAS MARTIN, Commissaire aux comptes de la Société, a été régulièrement informé des décisions relatives à l'ordre du jour,

PUIS, L'ASSOCIE UNIQUE PREND LES DECISIONS SUIVANTES :

PREMIERE DECISION

(Examen et approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021, quitus au Président et aux Administrateurs)

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Associé Unique donne au Président et aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'Associé Unique prend acte que le montant des dépenses engagées en vertu de l'article 39-4 dudit Code s'élève à 398.238 € et aucune dépense en vertu de l'articles 39-5 dudit Code n'a été engagée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette décision est adoptée par l'Associé unique.

DEUXIEME DECISION

(Affectation du résultat de l'exercice)

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes, constate que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 font apparaître un bénéfice de 25.701.308,48 euros.

Y.K

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice d'un montant de 25.701.308,48 euros en totalité au compte Report à nouveau. Compte tenu de cette affectation, le compte « *Report à nouveau* » est ainsi porté de 181.347.053,61 euros à 207.048.362,09 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts (CGI), l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Cette décision est adoptée par l'Associé unique.

Exercice de référence (date de clôture)	**Total des revenus distribués**
31 décembre 2018	-
31 décembre 2019	-
31 décembre 2020	4.160.000 €

TROISIEME DECISION

(Examen des conventions réglementées)

L'Associé Unique prend acte qu'aucune convention entrant dans le champ de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue durant l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette décision est adoptée par l'Associé unique.

QUATRIEME DECISION

(Renouvellement des mandats d'administrateurs de Messieurs Patrick Verheecke et Shin Toda)

L'Associé Unique, prenant acte de l'expiration des mandats d'administrateurs de Monsieur Patrick Verheecke et de Monsieur Shin Toda, décide de renouveler lesdits mandats pour une durée d'une année, conformément aux statuts de la Société, à savoir jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette décision est adoptée par l'Associé unique.

CINQUIEME DECISION

(Constatation de la démission de Monsieur Mikio Taguchi de son mandat d'administrateur et nomination d'un nouvel administrateur en remplacement)

L'Associé Unique, prenant acte de la démission de Mikio Taguchi de son mandat d'administrateur, décide de désigner en ses lieux en place, en qualité de nouvel administrateur à compter de la prise d'effet de la démission susvisée :

- Monsieur Yasukazu KAMADA, né le 5 Janvier 1960 à Kawachinagano-shi, Osaka, de nationalité japonaise, demeurant au 121 George Gershwinlaan- Amsterdam 1082 MT,

pour une durée d'une année, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette décision est adoptée par l'Associé unique.

SIXIEME DECISION

(Pouvoirs)

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette décision est adoptée par l'Associé unique.

* * *

*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'Associé Unique.

Y. Kamada

La société KUBOTA HOLDINGS EUROPE B.V.
Représentée par Yasukazu KAMADA

KUBOTA EUROPE S.A.S.
19-25, rue Jules Vercruysse

95101 ARGENTEUIL CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Caderas Martin

Expertise comptable – Audit – Conseil

Caderas Martin

KUBOTA EUROPE S.A.S.
19-25, rue Jules Vercruysse

95101 ARGENTEUIL CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

A l'associé unique de la société KUBOTA EUROPE S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société KUBOTA EUROPE S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Caderas Martin
43, rue de Liège
75008 PARIS
Tél : +33 1 44 90 25 25
Fax : +33 1 42 94 93 29
www.caderas-martin.com

Members of agn INTERNATIONAL

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société valorise les stocks conformément à la note « *stocks* » figurant sous le titre « *Règles et méthodes comptables* » de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode retenue et des informations fournies en annexe, et nous sommes assurés de sa correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 30 juin 2022

Le commissaire aux comptes
Caderas Martin

Olivier CHOPIN
Associé

Antoine GAUBERT
Associé

ANNEXE

DESCRIPTION DETAILLEE

DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

KUBOTA EUROPE
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

19-25, Rue Jules Vercruysse
95101 ARGENTEUIL CEDEX

_____

Numéro SIRET : 302 077 565 00042

COMPTES ANNUELS

KUBOTA EUROPE
Au 31 décembre 2021

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	17	16	1	3
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	14 564	11 069	3 495	2 918
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	2 265	709	1 556	374
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				834
TOTAL immobilisations incorporelles :	**16 847**	**11 794**	**5 052**	**4 129**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	3 440		3 440	2 287
Constructions	9 885	8 456	1 429	1 506
Installations techniques, matériel et outillage industriel	4 037	2 338	1 699	1 677
Autres immobilisations corporelles	9 907	8 545	1 362	1 440
Immobilisations en cours	11 828		11 828	469
Avances et acomptes	1		1	
TOTAL immobilisations corporelles :	**39 098**	**19 339**	**19 758**	**7 380**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				45 600
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	1		1	17
Autres immobilisations financières	493		493	580
TOTAL immobilisations financières :	**495**		**495**	**46 197**
ACTIF IMMOBILISÉ	**56 439**	**31 134**	**25 305**	**57 705**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	123		123	148
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	176 931	7 289	169 642	132 716
TOTAL stocks et en-cours :	**177 054**	**7 289**	**169 765**	**132 864**
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	1 101		1 101	848
Créances clients et comptes rattachés	145 195	1 533	143 662	116 433
Autres créances	134 423		134 423	131 319
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**280 719**	**1 533**	**279 186**	**248 600**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 426		3 426	4 993
Charges constatées d'avance	1 204		1 204	1 145
TOTAL disponibilités et divers :	**4 630**		**4 630**	**6 138**
ACTIF CIRCULANT	**462 403**	**8 822**	**453 581**	**387 601**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	197		197	136
TOTAL GÉNÉRAL	**519 039**	**39 956**	**479 083**	**445 443**

KUBOTA EUROPE
Au 31 décembre 2021

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	11 167	11 167	56 767
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence		397	397
Réserve légale			3 112	1 117
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau			181 347	166 701
Résultat de l'exercice			25 701	20 802
		TOTAL situation nette :	**221 724**	**245 782**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
		CAPITAUX PROPRES	**221 724**	**245 782**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
		AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques			12 065	9 874
			4 306	2 140
Provisions pour charges				
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**16 371**	**12 014**
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers			2 126	533
		TOTAL dettes financières :	**2 126**	**533**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES DIVERSES			205 389	159 137
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			15 166	12 626
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			12 361	11 563
		TOTAL dettes diverses :	**232 916**	**183 325**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			5 807	3 593
		DETTES	**240 849**	**187 452**
Ecarts de conversion passif			139	194
		TOTAL GÉNÉRAL	**479 083**	**445 443**

KUBOTA EUROPE
Au 31 décembre 2021

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
Ventes de marchandises	365 092	488 581	853 673	649 970
Production vendue de biens				
Production vendue de services	4 424	16 689	21 113	29 549
Chiffres d'affaires nets	**369 515**	**505 270**	**874 786**	**679 520**
Production stockée				
Production immobilisée			36	20
Subventions d'exploitation			8	
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			2 806	1 249
Autres produits			6 217	6 138
PRODUITS D'EXPLOITATION			**883 852**	**686 926**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			705 701	494 944
Variation de stock de marchandises			(19 590)	23 542
Achats de matières premières et autres approvisionnements			349	255
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			24	(37)
Autres achats et charges externes			114 544	92 513
TOTAL charges externes :			**801 029**	**611 218**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			3 160	3 369
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			19 855	23 408
Charges sociales			9 223	10 347
TOTAL charges de personnel :			**29 078**	**33 755**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 148	2 509
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			1 514	3 024
Dotations aux provisions pour risques et charges			4 529	1 571
TOTAL dotations d'exploitation :			**8 191**	**7 104**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			1 198	977
CHARGES D'EXPLOITATION			**842 656**	**656 422**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**41 195**	**30 504**

KUBOTA EUROPE
Au 31 décembre 2021

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**41 195**	**30 504**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	226	204
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges	45	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	272	**204**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 132	1 119
Différences négatives de change	204	357
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 337	**1 476**
RÉSULTAT FINANCIER	**(1 065)**	**(1 272)**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**40 130**	**29 232**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	165	85
Produits exceptionnels sur opérations en capital	30	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	194	**85**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	713	54
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	79	5
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		200
	793	**258**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(598)**	**(174)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	2 195	1 156
Impôts sur les bénéfices	11 636	7 101
TOTAL DES PRODUITS	**884 318**	**687 215**
TOTAL DES CHARGES	**858 617**	**666 413**
BÉNÉFICE OU PERTE	**25 701**	**20 802**

KUBOTA EUROPE
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

19-25, Rue Jules Vercruysse
95101 ARGENTEUIL CEDEX

Numéro SIRET : 302 077 565 00042

ANNEXE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2021, dont le total est de 479.083 K€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un bénéfice de 25.701 K€.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Les informations ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le conseil d'administration.

Les états financiers sont présentés en K euros (K€).

Depuis le 1er octobre 2017, la Société **KUBOTA EUROPE** est filiale de la société **KUBOTA HOLDING EUROPE BV.**

Les comptes de la société sont consolidés dans les états financiers de :

KUBOTA CORPORATION
2-47 Shikitsuhigashi – 1 - Chome
NANIWA-KU, OSAKA
JAPON

Ces comptes comprennent les éléments comptables de la succursale italienne créée en 2003 et de la succursale hollandaise créée en Novembre 2014.

NOTE I

PRINCIPES, REGLES, METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Changement de méthode comptable : Néant

b) Faits caractéristiques de l'exercice :

- **Création d'un Groupe d'intégration fiscale**

Depuis le 1er janvier 2021, la société Kubota Europe fait partie du groupe d'intégration fiscale dont elle est la société mère ; la société Kubota Research and Development Europe – KRDE étant membre du périmètre.

- **Cession des titres de participation de la Société KRDE :**

En date du 14 mai 2021, l'intégralité des titres de participation dans la société KRDE ont été attribuées à la société KHE (KUBOTA HOLDING EUROPE), société de droit hollandais par réduction du capital social de la société KUBOTA EUROPE pour un montant de 45.6 M€.

- **Réduction du capital ; augmentation ; modification de la valeur nominal et regroupement d'actions**

En date du 14 mai 2021, la réduction du capital social d'un montant de 45.600.000 euros par attribution des actions de la société KRDE à l'associé unique, a été suivie d'une augmentation de 14,25 euros par prélèvement sur la prime d'émission. Le capital social de KUBOTA EUROPE se décompose dorénavant de 732.235 actions d'une valeur nominale de 15,25 euros chacune.

- **Covid :**

La suite de l'épidémie de Covid-19 au cours de cet exercice n'a pas eu d'effet significatif sur l'activité et les états financiers de l'entreprise.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise n'est pas en mesure d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir. La direction estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

c) Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

Logiciels - Licences	20 % & 100 %
Logiciels ERP *	7 ans
Frais d'établissement	20%
Bâtiment	4%
Installations générales, Agencements et Aménagements	10 à 33$^{1/3}$ %
Matériel et outillage	15 à 20 %
Matériel de transport	25%
Matériel de bureau et informatique	15 à 33$^{1/3}$ %
Mobilier	15 à 33$^{1/3}$ %

***** Notre Société assure la gestion et le développement du logiciel SAP pour ses besoins et ceux des filiales européennes du groupe. L'amortissement de l'investissement initial à son installation et les développements antérieurs au 31 décembre 2012 sont amortis sur la durée d'un contrat de partage des coûts. A compter du 1^{ier} janvier 2013, les nouveaux développements du logiciel SAP sont amortis sur une durée de sept ans suivant le mode linéaire.

d) Immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont composées de dépôts de garantie et de prêts au personnel.

e) Stocks :

Les stocks sont évalués suivant la méthode « du coût moyen unitaire pondéré » (CMUP). La valeur brute des pièces détachées comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les provisions pour dépréciation des stocks nécessaires ont été comptabilisées.

f) Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation a été pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

g) Opérations en devises/Trésorerie :

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours du 31 décembre 2021. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Le montant des écarts de conversion actif s'élève à 197 K€ et les écarts de conversion passif s'élèvent à 139 K€ au 31 décembre 2021.

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

Conformément au règlement ANC n°2015-05 du 2 Juillet 2015, notre société comptabilise les écarts de change dans le résultat d'exploitation. Les gains de change sont comptabilisés en « Autres produits » et les pertes de change en « Autres charges d'exploitation ». Le résultat de change (hors impact des dotations/reprises de la provision pour perte de change) s'élève à une perte de 20 K€ au 31/12/2021 (soit -1029 K€ de pertes de change et 1.009 K€ de gains de change).

La société a mis en place un contrat d'affacturage. Conformément aux principes comptables, les créances cédées au factor sont présentées dans le poste « Autres créances » en diminution des « Créances clients et comptes rattachés ». Les créances cédées non échues au 31/12/2021 s'élèvent à 64.158 K€.

h) Succursale italienne et hollandaise:

Les comptes de la succursale italienne, qui font partie intégrante des comptes de notre société, ont dégagé un bénéfice de 942 K€ au 31 décembre 2021.

Les comptes de la succursale hollandaise, qui font partie intégrante des comptes de notre société, ont dégagé un bénéfice de 30 K€ au 31 décembre 2021.

i) Intégration fiscale :

Depuis le 1er janvier 2021, la société Kubota Europe fait partie du groupe d'intégration fiscale dont elle est la société mère.

Les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat du groupe sont les suivantes :

Chaque société supporte la charge d'impôt égale à celle qui aurait grevé son résultat si elle avait été imposée séparément. L'économie ou la charge d'impôt résultant de l'application de la convention d'intégration fiscale est enregistrée dans les comptes de la société Kubota Europe.

j) Evènements postérieurs à la clôture :

La guerre en Ukraine :

La société n'a pas d'activité ni d'exposition vers la Russie ou l'Ukraine. Ce conflit pourrait néanmoins affecter l'environnement économique, de fait ces évènements pourraient avoir des conséquences négatives sur l'activité de la société

A la date d'établissement des comptes sociaux, aucun élément susceptible d'affecter significativement l'activité de la société n'est pour autant identifié.

Covid 19 :

Il est à noter que l'exercice ouvert le 1er janvier 2022 s'est ouvert dans un contexte de pandémie liée au Covid-19 tant au niveau national qu'au niveau international. Le gouvernement français a pris les mesures pour limiter la propagation du virus sur le territoire français. A ce stade les effets de la poursuite de la crise sanitaire sont inconnus sur l'activité de la société.

NOTE II

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

	01/01/2021	Acquisitions de l'exercice	Virement de poste à poste	Cessions ou mises hors service	31/12/2021
Logiciels	13 946	1 003	512	0	15 460
Frais de constitution	17	0	0	0	17
Immobilisations en-cours	834	1 047	-512	0	1 369
T O T A L	14 797	2 049	0	0	16 847

Les dotations de l'exercice se sont élevées à :

* Logiciels 939 K€

* Autres immobilisations incorp. 187 K€

NOTE III

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

	01/01/2021	Acquisitions de l'exercice	Virement de poste à poste	Cessions ou mises hors service	31/12/2021
Terrain	2 287	1 152	0	0	3 440
Constructions	9 641	-19	21	0	9 643
Aménagement Constr.	243	0	0	0	243
Installations techniques	3 640	372	70	-45	4 037
Autres immobilisations coprorelles	9 597	251	272	-213	9 907
Immobilisations en cours	469	11 723	-364	0	11 828
Avances et acomptes	0	1	0	0	1
T O T A L	25 876	13 480	0	-258	39 098

Les amortissements de l'exercice s'analysent comme suit :

	01/01/2021	Dotations de l'exercice	Reprise (Sortie de l'actif)	31/12/2021
Constructions	8 371	55	0	8 426
Aménagement Constr.	6	24	0	30
Installations techniques	1 962	402	-26	2 338
Autres immobilisations coprorelles	8 156	541	-153	8 545
T O T A L	18 496	1 022	-179	19 339

NOTE IV

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

	01/01/2021	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	31/12/2021
Dépôts et cautionnements	580	25	-111	493
Titres de participation	45 600	0	-45 600	0
Prêts au Personnel	17	12	-28	1
Prêts Sociétés du Groupe	0	0	0	0
T O T A L	46 197	36	-45 738	495

NOTE V

STOCKS

	Montant Brut	Provisions	Montant Net
Emballages	123	0	123
Produits	123 397	-7 289	116 108
Total Stock	123 520	-7 289	116 231
Stock en transit	53 534	0	53 534
T O T A L	177 054	-7 289	169 765

NOTE VI

LES CREANCES

Aucune des créances n'a une échéance supérieure à un an.

- Les créances clients et comptes rattachés s'élèvent à 145.195 K€. Les créances représentées par des effets de commerce s'élèvent à 7.513 K€.

- Les factures à établir incluses dans les créances clients s'élèvent à 1.188 K€ et concernent essentiellement les garanties à recevoir, des refacturations de promotions sur ventes ainsi que des factures clients à établir.

- Les provisions pour dépréciation des comptes clients ont fait l'objet d'une appréciation cas par cas et s'élèvent à 1.533 K€.

- Les autres créances s'élèvent à 134.423 K€ dont 11.737 K€ vis-à-vis de l'Etat, 64.158 K€ d'affacturage et du compte courant de cash-pooling pour 58.464K€.
  La société Kubota Europe adhère depuis 2017 à la convention de trésorerie du groupe gérée par KHE (Kubota Holdings Europe). Les soldes de trésorerie disponibles sont transférés automatiquement en fin de journée sur le compte bancaire centralisateur de KHE. Les sommes prêtées ou empruntées sont comptabilisées dans un compte courant inter-sociétés. Le taux de rémunération de ces sommes est celui de la convention de trésorerie.

NOTE VII

DISPONIBILITES

Au 31 décembre 2021, les disponibilités s'élèvent à 3.426 K€.

NOTE VIII

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance s'analysent comme suit :

Locations	651
Assurances	127
Maintenance et entretien	307
Sous traitance	54
Salons & publicités	43
Documentation	19
T O T A L	**1.204**

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 5.807 K€. Ils sont relatifs aux ventes d'extension de garantie et de licences.

Les ventes d'extension de garantie sont reconnues de manière linéaire sur les périodes auxquelles elles se rapportent.

NOTE IX

DETAIL DES CHARGES À PAYER
(Inclus dans les postes suivants du bilan)

DETTES FISCALES ET SOCIALES		**10.824**
Charges à payer de nature fiscale	1.156	
Charges à payer de nature sociale	9.668	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		**56.154**
Marchandises	52.650	
Frais généraux	3.254	
Coûts de garantie	250	
AUTRES DETTES		**11.500**
Commissions à payer	11.500	
T O T A L		**78.479**

NOTE X

CAPITAL

Le capital est de 11.167 K€ réparti en 732.235 actions de 15,25 euros.

NOTE XI

PROVISIONS

* Litiges commerciaux	3.310 K€
Indemnités de départ à la retraite des salariés italiens	996 K€

	01/01/2021	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	31/12/2021
Pour litiges	85	0	0	85
Pour garanties	9 653	2 131	0	11 784
Pour perte de changes	136	197	-136	197
Pour autres risques & charges (*)	2 140	2 202	-36	4 306
S O U S - T O T A L	12 014	4 529	-172	16 371
Pour dépréciation				
des stocks	8 338	1 227	-2 275	7 289
des clients	1 599	287	-353	1 533
S O U S - T O T A L	9 937	1 514	-2 629	8 822
T O T A L	21 952	6 043	-2 801	25 194

Provision garantie : Pour faire face à ses engagements en matière de garanties après-vente, la Société comptabilise une provision pour charges correspondant au solde de garantie à couvrir sur le chiffre d'affaires généré antérieurement au 31/12/2021. Le montant de la provision s'élève au 31 décembre 2021 à 11.784 K€. L'estimation de cette provision est basée sur le pourcentage de coût de service après-vente de l'exercice appliqué au chiffre d'affaires restant à couvrir sur les périodes futures.

NOTE XII

DETTES

Ces dettes hors *(1)* ont une échéance inférieure à un an :

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	205.389
Dettes fiscales et sociales	15.166
Emprunts et dettes financières divers	2.126
Autres dettes	12.361
Produits constatés d'avance *(1)*	5.807
T O T A L	**240.849**

(1) Les produits constatés d'avance ont une échéance inférieure à un an à hauteur de 1.020 K€ et une échéance supérieure à un an et inférieure à 5 ans à hauteur de 4.787 K€.

NOTE XIII

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat courant après participation	**Résultat exceptionnel**	**TOTAL**
Résultat avant impôt	37.935	-598	37.337
Impôt du résultat net	-11.800	164	-11.636
Résultat net	26.135	-434	25.701

En l'absence d'intégration fiscale l'impôt comptabilisé aurait été de 11.615 K€ d'où une charge d'intégration fiscale de 20 K€.

La société a comptabilisé un crédit d'impôt de 265 K€ suite à des dons réalisés auprès d'une association.

NOTE XIV

ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

. Provisions et charges à payer non déductibles en 2021		**15.737**
. Organic	950	
. Effort construction	84	
. Provision pour risques et charges[(1)]	12.039	
. Provisions Clients	469	
Participation des salariés et forfait soc.	2.195	

Le montant des écarts de conversion passifs réintégrés fiscalement au 31/12/2021 s'élève à 139 K€.

L'allègement de la dette future d'impôt au taux de 25 % s'élève à 3.969 K€.

Cette information est relative à la détermination de l'impôt en France.

[(1)] Le montant des provisions pour risques et charges n'inclut pas les provisions pour perte de change. L'écart de conversion actif comptabilisé au 31/12/2021 constituant un accroissement de la dette future d'impôt en contrepartie.

NOTE XV

REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Matériel agricole	244.941
Travaux publics	352.801
Moteurs	194.133
Pièces détachées	82.773
Autres	138
Total	**874.786**

NOTE XVI

TRANSFERTS DE CHARGES

Le montant des transferts de charge s'élève à 5 K€. Il correspond essentiellement à des remboursements d'assurance suite à divers sinistres.

NOTE XVII

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

	Charges	Produits
V.N.C. des immobilisations	79	7
Charges et produits divers	713	187
Amendes, pénalités commerciales	1	0
Provision	0	0
Total	**793**	**194**

Les charges exceptionnelles diverses concernent notamment des charges sur exercices antérieurs.

NOTE XVIII

EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen pour l'année 2021 est de 306 personnes dont 127 cadres, 111 agents de Maîtrise et 68 employés.

NOTE XIX

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Indemnités de départ à la retraite :

Les droits acquis au 31/12/2021 s'élèvent à 1.757 K€ (hypothèse de départ volontaire à partir de 65 ans).

L'évaluation des engagements est conforme à la recommandation ANC n° 2013-02 modifiée le 5 novembre 2021. Cette méthode conditionne l'octroi d'une prestation d'une part en fonction de l'ancienneté, pour un montant maximal plafonné, et d'autre part au fait qu'un membre du personnel soit employé par l'entité lorsqu'il atteint l'âge de la retraite. Les droits à prestations sont étalés à partir de la date à laquelle chaque année de service compte pour l'acquisition des droits à prestation.

Elle retient comme base de salaire le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le taux d'actualisation est déterminé par référence à un taux de marché à la date de clôture fondé sur les taux de rendement moyen des obligations d'entreprises de première catégorie. Le taux retenu correspond au taux iBoxx Corporates AA.

Les paramètres retenus sont :
- taux d'actualisation : 0,98%
- taux de revalorisation salariale : 3%
- table de mortalité : INSEE 2021
- taux de charges sociales : 45%

Cautions bancaires :

Caution bancaire MUFG Bank en faveur Enel Gas Spa Milano	2 K€
Caution bancaire MIZUHO en faveur d'un bailleur	2.234 K€
Caution bancaire MIZUHO en faveur des douanes	609 K€

Engagement de Garantie donnée :

Garantie au profit d'Arval pour le locataire KRDE	650 K€

Créances cédées non échues :

La société bénéficie d'un contrat d'affacturage. Le montant des créances cédées non échues au 31 décembre 2021 s'élève à 64.158 K€.

NOTE XX

REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION

Les rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration ne seront pas mentionnées dans la présente annexe car cela reviendrait à communiquer des informations individuelles.

NOTE XXI

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (K€)

	01/01/2021	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	31/12/2021
Capital social	56 767	0	-45 600	11 167
Primes d'émission	397	0	0	397
Réserve légale	1 117	1 996	0	3 113
Report à nouveau	166 701	14 646	0	181 347
Résultat de l'exercice	20 802	25 701	-20 802	25 701
Total Capitaux Propres	245 782	42 343	-66 402	221 724

Le montant des dividendes versés en 2021 s'élève à 4.160 K€.

NOTE XXII

TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Aucune transaction significative, qui n'aurait pas été conclue à des conditions normales de marché, n'est établie avec une des parties liées par la société.